

Vialatte sans faute



Nouvelle victoire pour le député-maire de Six-Fours. Elle couronne un parcours politique sans faute dans le Var.

(Photo Dominique Leriche)

C'est à l'issue d'un long suspense, qui s'est prolongé jusqu'à 22 heures, que Jean-Sébastien Vialatte a eu la certitude de sa réélection dès le premier tour. Une nouvelle victoire qui couronne un parcours politique sans faute et sans vague dans le Var, où il est élu depuis 1995.

Stéphanois de naissance, c'est à Six-Fours que Jean-Sébastien Vialatte choisit de s'installer en 1987 avec sa femme et ses trois enfants. Il prend la direction d'un la-

boratoire médical, où il exerce encore aujourd'hui. Engagé dès 17 ans dans le mouvement gaulliste, il avait adhéré au RPR à sa création en 1976, après avoir fait campagne pour Chaban-Delmas. En 1995, il se présente aux municipales à Six-Fours, qu'il remporte avec plus de 60 % des voix à l'issue d'une triangulaire à droite. Il sera réélu dès le 1^{er} tour en 2001. Entre temps il est devenu député-suppléant d'Arthur Paecht (alors UDF) en 1997, puis conseiller général.

En 2002, il adhère logiquement à l'UMP, est élu député et abandonne l'assemblée départementale à son suppléant.

A 56 ans, Jean-Sébastien Vialatte débute son second mandat national et s'apprête à démarrer une troisième campagne municipale. Ses détracteurs lui reprochent un cumul des fonctions et une certaine impulsivité. Ses partisans évoquent plus volontiers une énorme capacité de travail doublée de pugnacité. **A. T.**